Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260327-202624-DE

COMMUNE DE KERLAZ

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars, à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de KERLAZ, dûment convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Ludovic QUELENNEC, Maire.

Présents : 12

Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAIN, Sylvie LE COZ, Mathieu HENRY, Blandine LE ROY, Laurent LANCIEN, Audrey CELTON, Isabelle ALLAIN, Johan FLOCHLAY, Marie Thérèse HERNANDEZ, Xavier LERAY,

Absents excusés : 03

Fanny RENAUD pouvoir à Béatrice QUEFFELEC, Quentin DELCLOY pouvoir à Ludovic QUELENNEC, Alice BLAIMONT

Votants : 14

Secrétaire de séance :
Blandine LE ROY

Délibération 2026 - 24:
Création des commissions communales et élections des membres

Rapporteur : Ludovic QUELENNEC

Monsieur le Maire, Président de chaque commission, vous propose de créer les commissions suivantes et de nommer les membres suivants :

- **Commission finances et ressources humaines**

  Audrey CELTON, Isabelle ALLAIN, Mathieu HENRY, Sylvie LE COZ, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAÏN, Blandine LE ROY et Xavier LERAY

- **Commission urbanisme et travaux**

  Laurent LANCIEN, Isabelle ALLAIN, Sylvie LE COZ, Béatrice QUEFFELEC, Audrey CELTON, Anthony JAÏN, Johan FLOCHLAY et Xavier LERAY

- **Commission environnement**

  Laurent LANCIEN, Audrey CELTON, Isabelle ALLAIN, Sylvie LE COZ, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAÏN et Blandine LE ROY

- **Commission éducation, jeunesse, communication**

  Audrey CELTON, Isabelle ALLAIN, Sylvie LE COZ, Béatrice QUEFFELEC, Mathieu HENRY, Anthony JAÏN et Blandine LE ROY

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900906-20260327-202624-DE

- **Commission affaires sociales, vie associative et culture**

  Audrey CELTON, Isabelle ALLAIN, Sylvie LE COZ, Béatrice QUEFFELEC, Anthony JAÏN et Blandine LE ROY

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable à la création des commissions communales et à l'élection des membres.

Fait et délibéré le 27 mars 2026

Le Maire,
Ludovic QUELENNEC

Le secrétaire de séance,
Blandine LE ROY

MAIRIE DE KERLAZ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)